

VILLE D'ETTELBRUCK
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance publique du 24 juillet 2023

Date de l'annonce publique de la séance : 14 juillet 2023

Date de la convocation des conseillers : 14 juillet 2023

Présents : MMes/MM. Steichen, bourgmestre
Schaaf, Nicolay, échevins
Gutenkauf, Feypel, Steffen, Angelsberg, Rasqui, Ries, Koks,
Peiffer, conseillers
Thomas, secrétaire communal

Madame Ries ne participe pas au vote conformément à l'article 20 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988

Absents, excusés : M. Delgado, Mme Birchen, conseillers

Point de l'ordre du jour : 3.1b

Objet : Renouvellement du conseil d'administration du Centre Hospitalier du Nord – nomination de Monsieur SCHMIT Léon comme nouveau membre

Le conseil communal,

Vu le tableau des membres du conseil d'administration du Centre Hospitalier du Nord votés par le conseil communal de la Ville d'Ettelbruck qui se présente actuellement comme suit :

BURG Diane, épouse JACOBY, 6, Cité Breechen L-9028 Warken
CRAVATTE Daniel, 8, rue Prince Jean L-9052 Ettelbruck
FABER François, 39, rue des Romains L-9071 Ettelbruck
FEITH Jean, 55, rue Philippe Manternach L-9068 Ettelbruck (président)
SCHAAF Jean-Paul, 2, rue des Vergers L-9086 Ettelbruck
SCHMIT Léon, 27, rue Bourschterbach L-9018 Warken
WERNER Gaston, 22, Cité Breechen L-9028 Warken

Considérant qu'il y a lieu de procéder au renouvellement du conseil d'administration du Centre Hospitalier du Nord suite aux élections communales du 11 juin 2023 ;

Vu l'article 2 (2) de la loi du 20 avril 2009 portant création de l'établissement public « Centre Hospitalier du Nord » qui stipule que sept membres du conseil d'administration, dont le président, parmi lesquels il doit y avoir au moins un membre du collège des bourgmestre et échevins, sont désignés par le conseil communal de la Ville d'Ettelbruck ;

Relevant que les autres 7 membres avec voix délibérative du conseil d'administration du Centre Hospitalier du Nord et au nombre total de 14 sont désignés par la Ville de Wiltz (4 membres), le Ministère de la Santé (1 membre), la délégation du personnel du Centre Hospitalier du Nord (1 membre) et le conseil médical du Centre Hospitalier du Nord (1 membre) ;

Ajoutant encore que 7 membres supplémentaires avec voix consultative seulement participent également aux réunions du conseil d'administration du Centre Hospitalier du Nord portant le nombre total des personnes y siégeant à 21 ;

Vu les propositions des partis politiques représentés au conseil communal et notamment celle du parti « DP », soit Monsieur SCHMIT Léon, domicilié à L-9018 Warken, n° 27, rue Bourschterbaach ;

Considérant que Monsieur SCHMIT Léon ne se trouve pas dans un cas d'incompatibilité prévu par l'article 2 (3) de la loi précitée qui dispose que « *Ne peuvent devenir membres du conseil d'administration le ou les fonctionnaires qui, en vertu de leurs fonctions, sont appelés à surveiller ou à contrôler l'établissement, ou qui, en vertu des pouvoirs leur délégués, approuvent des actes administratifs ou signent des ordonnances de paiement ou toute autre pièce administrative entraînant une dépense de l'Etat en faveur de l'établissement. Il en est de même des mandataires, fonctionnaires ou employés de la Caisse nationale de santé.* »

VILLE D'ETTELBRUCK
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance publique du 24 juillet 2023

Date de l'annonce publique de la séance : 14 juillet 2023

Date de la convocation des conseillers : 14 juillet 2023

Présents : MMes/MM. Steichen, bourgmestre
Schaaf, Nicolay, échevins
Gutenkauf, Feypel, Steffen, Angelsberg, Rasqui, Ries, Koks,
Peiffer, conseillers
Thomas, secrétaire communal

Madame Ries ne participe pas au vote conformément à l'article 20 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988

Absents, excusés : M. Delgado, Mme Birchen, conseillers

Point de l'ordre du jour : 3.1b

Objet : Renouvellement du conseil d'administration du Centre Hospitalier du Nord – nomination de Monsieur SCHMIT Léon comme nouveau membre

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

procède par scrutin secret:

à la nomination dont il s'agit:

au premier tour de vote Monsieur SCHMIT Léon, domicilié à L-9018 Warken, n° 27, rue Bourschterbaach, obtient toutes les voix et est dès lors nommé membre du conseil d'administration du Centre Hospitalier du Nord.

Ainsi fait, lieu et date qu'en tête.

Pour extrait conforme aux fins d'information aux personnes concernées :

Ettelbruck, le 25 juillet 2023

Le Bourgmestre, Le Secrétaire,

Bob STEICHEN

Jean THOMAS